



Bundesministerium für Ernährung und Landwirtschaft  
- Dienststelle Berlin -11055 Berlin

**Julia Klöckner**  
Ministre fédérale

ADRESSE Wilhelmstraße 54, 10117 Berlin

TÉL +49 (0)30 18 529 – 4351  
FAX +49 (0)30 18 529 – 4262  
EMAIL [522@bmel.bund.de](mailto:522@bmel.bund.de)  
INTERNET [www.bmel.de](http://www.bmel.de)  
RÉF. 522-8003/0292

DATE 29 / 10 / 20

Monsieur Josha Frey  
Président du Conseil Rhénan  
Député au Landtag  
Rehlfusplatz 11  
77694 Kehl

(mentions manuelles:) Monsieur le Président,  
Cher Monsieur Frey,

Merci beaucoup pour votre courrier dans lequel vous m'avez fait parvenir la résolution du Conseil Rhénan intitulée « Intégrer l'approche transfrontalière dans la réflexion sur des mesures contre la perte de la biodiversité ».

Je soutiens fortement le but de cette résolution. En effet, endiguer la perte croissante de diversité biologique est l'un des grands défis à relever, tant au niveau du monde et de l'Europe que de l'Allemagne. L'agriculture surtout, dépend d'un environnement intact et d'un niveau de biodiversité élevé.

Comme vous, je suis d'avis que pour la préservation de la biodiversité, parallèlement à la création d'habitats, une amélioration de la qualité de ces habitats est décisive. C'est pourquoi le Ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL) s'engage pour des mesures plus performantes pour la protection de la diversité des espèces et de la diversité structurelle des paysages. Actuellement déjà, le Bund soutient financièrement les Länder, permettant ainsi des activités variées de la part des entreprises en faveur d'un renforcement de la protection de la nature et de l'environnement. De plus, la « Stratégie d'avenir de l'agriculture biologique », le « Plan d'action national pour l'utilisation des produits phytosanitaires dans le cadre du développement durable », la stratégie du BMEL sur les protéagineux ainsi que les nouvelles réglementations de la législation sur l'apport d'engrais, destinées à réduire la perte d'éléments nutritifs, fournissent des contributions importantes à la préservation de la biodiversité agricole.

Il faut, afin de pouvoir observer l'efficacité des mesures agricoles et environnementales sur la diversité des espèces, des données solidement étayées. C'est la raison pour laquelle le BMEL a suscité le projet collectif « Monitoring national de la biodiversité des paysages agricoles » (MonViA). Le but de ce projet est de permettre une évaluation fondée de la situation actuelle et des facteurs d'influence. C'est sur ces bases que les causes du recul des espèces et les effets des mesures prises pourront être dégagés afin de formuler, le cas échéant, des mesures correctives dans le domaine de l'agriculture.

Il est indubitable que nos efforts doivent dépasser les frontières nationales. C'est pour cette raison que je salue – tout comme mes collègues dans les autres États-membres de l'UE – le fait que la Commission Européenne ait présenté le Pacte Vert, la stratégie « De la ferme à la table » ainsi que la Stratégie européenne pour la biodiversité. Ces projets contiennent des objectifs ambitieux qui doivent toutefois s'avérer réalisables dans la pratique. C'est aussi pourquoi, durant la présidence allemande du conseil de l'UE, je m'emploie à ce qu'il soit procédé à une évaluation des effets de ces projets et à une imbrication des stratégies avec la Politique Agricole Commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes cordiales salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ursula von der Leyen', written in a cursive style.